

Championnat de France de Classe 470

Grade 3

Plan d'eau de Plobsheim - 15 Km au sud de Strasbourg

48°28'40.42" 7°48'9.85"E

22 - 23 - 24 mai 2021

AVIS DE COURSE POUR PREINSCRIPTION



PREAMBULE : cette compétition est organisée par **l'Aquatic Club d'Alsace et de Lorraine** en collaboration avec l'association de classe **AS 470 France, la Ligue de Voile du Grand Est, la Banque Populaire d'Alsace Lorraine Champagne et...** nos partenaires.

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

LA REGATE SERA REGIE PAR :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2021-2024, (RCV)*
- 1.2. Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe « prescriptions fédérales »,
- 1.3. Les règlements fédéraux,
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.
- 1.5. Les prescriptions sanitaires locales en vigueur au moment de l'épreuve.

2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'Autorité Organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

3. ADMISSIBILITE - PREINSCRIPTION ET INSCRIPTION

- 3.1. L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la classe 470.
- 3.2. **Préinscription:** cette pré-inscription est **sans** engagement de votre part, elle a pour objet de permettre au club organisateur d'évaluer le nombre de participants probables afin de dimensionner les moyens matériels pour assurer une parfaite organisation de la régates et de son environnement. Merci de vous **pré-inscrire pour le 1^{er} mars 2021 en remplissant le [formulaire de préinscription en ligne](#)**.
- 3.3. **Inscription :** les équipages admissibles sont invités à s'inscrire **JUSQU'AU 9 mai 2021** en remplissant **le formulaire d'inscription dès que publié en ligne** et en procédant au règlement par virement bancaire (voir point 4) ou en complétant le formulaire d'inscription dès que publié et qui sera joint en annexe de l'Avis de Course, en l'envoyant accompagné des frais d'inscription, chèque établi à l'ordre de « A C A L » à l'adresse suivante **AVANT LE 9 MAI 2021 :**

ACAL 19 rue de l'Oberelsau 67200 STRASBOURG

Passée la date du 9 mai 2021, et pour des raisons d'organisation, le club organisateur se réserve le droit de ne pas accepter de nouvelles inscriptions ou de majorer les droits d'inscription de **40 € par bateau**.

- 3.4. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
 - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,

- une autorisation parentale pour les mineurs,
- le timbre de l'année de l'AS 470 France, pour les équipages français
- l'autorisation de port de publicité si nécessaire,
- le certificat de jauge ou de conformité.

Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

3.5. Tous les concurrents devront porter dans leur grand voile, le numéro de voile correspondant à l'enregistrement de leur bateau à leur autorité nationale. Il ne sera pas fait d'exception à cette règle.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription requis sont de **80 € par bateau. (5€ seront reversés à l'association aidant à la recherche sur la sclérose en plaque (SEP)).**

Les règlements peuvent se faire :

- par virement bancaire à :
Credit Mutuel Vosges
IBAN : FR76 1027 8010 8100 0191 0724 576
Bank Identification Code (BIC) : CMCIFR2A
- par chèque à l'ordre de l'ACAL, à envoyer à l'adresse indiquée à l'AC 3.4,
- sur place lors de la confirmation des inscriptions.

5. PROGRAMME

5.1. Le 21 mai : Accueil à partir de 10h jusqu'à 20 h.

5.2. Confirmation d'inscription, jauge et contrôle :

Le 22 mai 2021 : Accueil, confirmation des inscriptions et opérations de jauge de 10h00 à 13h00 et 13h30 à 14h30.

5.3. Jours de course :

<i>Date</i>	<i>Heure du 1er signal d'avertissement</i>	<i>Courses du jour</i>
22 mai 2021	15h00	Course(s)
23 mai 2021	10h30	Course(s)
24 mai 2021	10h30	Course(s)
	<i>Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15 H si 3 courses ont été validées</i>	

5.4. Programme festivités :

<i>Date</i>	<i>Heures</i>	<i>Programme</i>	<i>Lieu</i>	<i>Information</i>
22 mai 2021	12h	Cérémonie d'ouverture	Sous le Chapiteau	
	A partir de 19h00	Apéritif d'accueil		
23 mai 2021	A partir de 20h00	Dîner des Équipages Buffet / animation	Sous le Chapiteau	23 € / personne 16 € / enfant (- de 12 ans)
Attention : aucune réservation possible après le 17 mai 2021 pour le dîner des équipages				

24 mai 2021	Après les courses	Remise des Prix Collation de clôture	Sous le Chapiteau	
-------------	-------------------	---	-------------------	--

Des paniers-repas seront disponibles sur commande au prix de **8€ / panier repas** pour le 23 mai 2021 à midi et 24 mai 2021 à midi.

Réservations : formulaire d'inscription en annexe au formulaire d'inscription en ligne dès que publié.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les IC et les annexes éventuelles seront affichées sur le tableau officiel et seront mises en ligne au plus tard le 7 mai 2021 sur <http://www.acal67.com/voile-acal-strasbourg/inscriptions-regates/championnat-de-france-classe-470/>

7. LES PARCOURS

Les parcours seront de type construit.

8. CLASSEMENT

Trois courses devront être validées pour valider la compétition.

9. BATEAUX ACCOMPAGNEURS

Les accompagnateurs souhaitant utiliser une embarcation à moteur pendant le Championnat doivent le déclarer à l'organisateur au moyen de la fiche jointe au présent AC, en précisant le type et l'immatriculation de l'embarcation ainsi que le nom et le numéro de permis du pilote **avant le 17 Mai 2021 dernier délai**. Tout bateau n'ayant pas rempli cette demande ne sera pas autorisé à mettre à l'eau.

10. PLACES SUR LE PARKING - MISE A L'EAU (voir plan en annexe)

- Des places seront disponibles pour le stationnement des véhicules, remorques routières et remorques de mise à l'eau.
- La mise à l'eau se fera à partir des 3 cales prévues réparties du Nord au sud de la base nautique . Pendant les courses, une zone à proximité des cales est prévue pour le stockage des remorques de mise à l'eau. Les bateaux qui ne sont pas en course ou en attente sont invités à utiliser les zones prévues à cet effet.
- A l'issue des courses, les bateaux pourront être stockés pour la nuit sur leurs remorques de mise à l'eau dans une zone prévue à cet effet à proximité des cales.
- Les véhicules et les remorques routières devront être stationnés aux places prévues à cet effet par l'organisateur.
- Les concurrents et accompagnateurs sont tenus de veiller à la propreté des parkings.

11. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

12. PRIX

12.1. Les titres de Champion(ne), de Vice-Champion(ne) de France et de 3^{ème} seront attribués aux trois premiers équipages de la régates.

12.2. Les trois premiers équipages définis ci-dessus recevront respectivement une médaille d'Or, d'Argent et de Bronze de la Fédération Française de Voile.
Un classement sera établi par extraction du classement général pour les bateaux « Classic » (construits avant le 01/01/2001).

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'autorité organisatrice, la FFVoile et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « Championnat de France de Classe 470 » à laquelle le concurrent participe et à utiliser sans compensation son image et son nom sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

A C A L

19, rue de l'Oberelsau
F-67200 STRASBOURG
Tél : 00 33 (0)3 88 29 31 50
contact@acal67.com

Vos contacts

Jean-Pierre GROS : Président A C A L et Responsable du Comité d'Organisation
Marcel KRAUTH : President section voile ACAL contact@acal67.com
Marie-Pierre CARTERON : Secretariat ACAL contact@acal67.com
Bernard PORTE : Délégué technique FFVoile bernard.porte@ffvoile.fr
Bernard BOIME : AS 470 France sports@470france.org

Informations utiles

Site internet de l'association de classe [AS 470](#)

Préparez votre venue dans le Grand Est

Hébergements

ATTENTION :	En ALSACE, tous les commerces sont fermés le DIMANCHE et les jours fériés. Ce qui signifie que les 23 et 24 mai, vous trouverez difficilement des commerces ouverts.
--------------------	--

- **Le restaurant du Club-House est ouvert et sera en mesure de vous servir tant pour des boissons que pour des repas**

Séjour à Plobsheim

- Camping Car et éventuellement tente sur la Base, aux endroits prévus à cet effet.
- Vous trouverez ci-après une liste d'hôtels situés à proximité du plan d'eau. Nous vous conseillons, compte tenu de la saison, de réserver vos chambres le plus tôt possible. En cas de difficultés, vous pouvez nous en avvertir et nous essayerons de vous aider à vous loger.

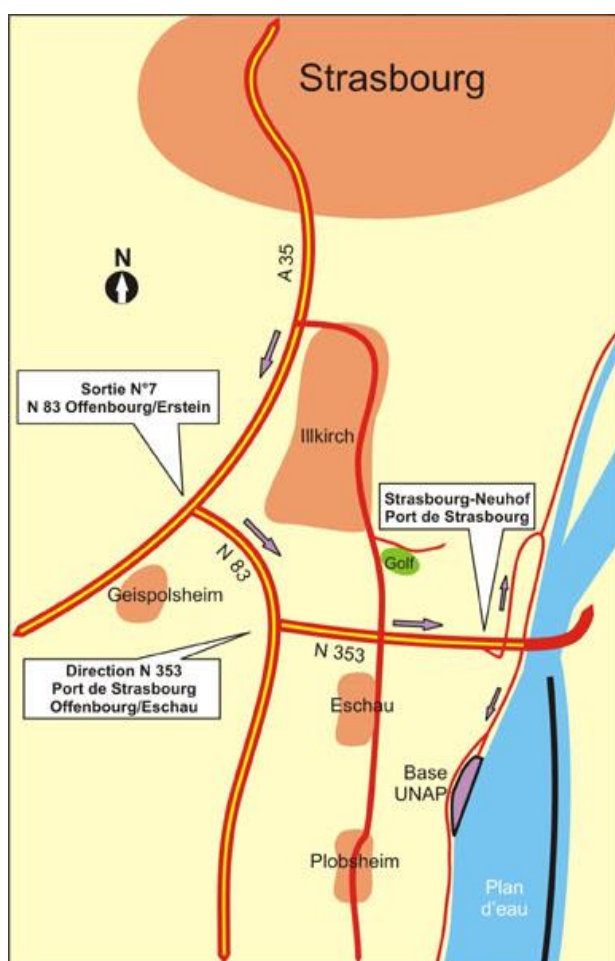
LISTE HOTELS

- HOTEL AU CYGNE (Logis de France)	38, rue 1ère Division Blindée	67114 ESCHAU	: 03 88 64 04 79
- IBIS BUDGET	10 rue de l'ill	67118 GEISPOLSHHEIM	: 08 92 70 20 39
- FORMULE 1	4 route de Lyon	67118 GEISPOLSHHEIM	: 03 88 67 84 64
- IBIS Hotel*	15 rue Ferdinand Braun	67540 OSTWALD	: 03 88 55 53 00
- Hôtel les Alizés	9 rue des Vosges	67640 LIPSHEIM	: 03 88 59 02 00
- Première Classe	3A rue de l'ill	67118 GEISPOLSHHEIM	: 03 88 67 15 16
- B&B	rue du 23 Novembre	67118 GEISPOLSHHEIM	: 08 92 78 80 99
- Le jardin de Marguerite	2 rue du Verger	67115 PLOBSHEIM	: 03 88 98 70 28
- Gite Petite maison Alsacienne	7 impasse de la Digue	67115 PLOBSHEIM	: 03 88 98 52 15
- Gite au Martin Pêcheur			: 06 84 62 55 74
- Péniche Nina Puppele*	rue de la tuilerie	67114 Eschau	
- Gite Baerts	22 rue de la retraite	67115 Plobsheim	: 03 88 98 52 43

* mentionnez votre participation à cette régates organisée par l'ACAL pour bénéficier des meilleures conditions.

- **Office du Tourisme** 17A place de la cathédrale 67000 STRASBOURG: 03 88.52 28 28
 Fax 03 88 25 58 10 Site internet : <http://www.otstrasbourg.fr>

PLAN D'ACCES ROUTIER A LA BASE DE PLOBSHEIM



Plan d'eau de Plobsheim
15 Km au sud de Strasbourg
 48°28'40.42" 7°48'9.85"E

Sites météo

[Windguru](#)
[Windfinder](#)